

Communiqué de presse : droit de réponse aux propos tenus par Madame l'Inspectrice d'académie dans le journal « L'Eveil » du 30/11/2022

Le Syndicat des Enseignants UNSA de Haute-Loire est outré par les propos tenus par Mme Aubry, Inspectrice d'académie et Directrice académique des services de l'Education nationale, au sujet du manque de moyens de remplacement dans les écoles de notre département.

En tant que représentants des personnels et professionnels de terrain, nous refusons de cautionner les raisons évoquées dans cet article. Ni les enseignants, ni les maires, ni les parents d'élèves ne sont dupes. Il ne faudrait pas de se tromper de cible en pointant les syndicats, et le SE-UNSA 43 se félicite que Mme l'IA-Dasen manifeste un intérêt à l'organisation de la représentation syndicale dans le cadre des élections professionnelles qui auront lieu du 1^{er} au 8 décembre. En effet, tant que notre système dysfonctionnera, les syndicats devront continuer à défendre les intérêts collectifs et individuels des personnels et des usagers de notre service public d'éducation.

En ce qui concerne la situation de la pénurie d'enseignants remplaçants, elle n'est que le résultat de la politique éducative menée par Mme l'IA-Dasen sur notre territoire et le manque d'anticipation dont elle fait preuve pour la préparation de la carte scolaire depuis son arrivée – la crise du Covid n'ayant fait qu'exacerber ces problèmes. Le SE-UNSA 43 a déjà communiqué plusieurs fois par voie de presse sur ce point.

Régulièrement, des écoles sont fermées, des élèves sont répartis dans les autres classes, des directeurs font classe sur leur jour de décharge de direction... mais au final, ce sont toujours les élèves qui pâtissent de la situation. On ne peut faire fonctionner une Ecole bienveillante sans mettre les moyens nécessaires à sa réussite.

Depuis la crise du Covid, le SE-UNSA 43, seul ou en intersyndicale, alerte sur la situation, réclame des recrutements statutaires et en nombre pour pallier les besoins en remplacement des enseignants absents (maladie, formation...), dénonce l'utilisation de moyens sur le contingent des professeurs des écoles pour financer des postes d'inspecteur... Ne noyons pas le poisson : dès la rentrée 2022, des remplaçants ont été affectés pour l'année sur des postes non pourvus. Chaque nouvelle rentrée scolaire de septembre se prépare dès le mois de janvier précédent. Un réel travail d'anticipation est possible, et les impondérables peuvent être gérés quand existe une brigade de remplaçants en adéquation avec la réalité de notre territoire, de nos petites écoles rurales, et non en rapport avec des ratios nationaux. Quant aux problèmes liés au vieillissement des enseignants, le SE-UNSA 43 rappelle que nous sommes opposés à tout recul de l'âge de départ à la retraite, point sur lequel Mme l'IA-Dasen ne devrait manquer de nous rejoindre.

Magali LAURENT
Secrétaire départementale du SE-UNSA 43

Le Puy en Velay, le 30 novembre 2022